

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Covoiturage de l'Arc jurassien : Une journée de bilan, bonnes pratiques et perspectives

Fleurier (Suisse), le 29 juin 2018 – Le dispositif « Covoiturage de l'Arc jurassien » a réuni hier dans le Val-de-Travers une centaine de participants pour dresser le bilan de cinq années d'expérience de covoiturage, mettre en valeur les bonnes pratiques et tracer les perspectives de développement.

Le dispositif *Covoiturage de l'Arc jurassien*, soutenu par le programme Interreg, associe 16 partenaires suisses et français. Il promeut le covoiturage dans cette région de moyenne montagne partageant 230 km de frontière franco-suisse. Cette solution de transport humanisée, flexible et conviviale se développe rapidement sur ce territoire et pallie la maigre desserte en transports publics. Aujourd'hui, ce projet regroupe près de 135 entreprises participantes réparties sur l'ensemble de l'Arc jurassien, soit près de 35'000 collaborateurs concernés.

Un bilan positif et des mesures d'encouragement qui se multiplient

La matinée a permis de dresser un bilan positif du dispositif qui a amené 3'500 nouveaux collaborateurs des entreprises adhérentes à se rendre régulièrement au travail en covoiturage, portant ainsi la part totale du covoiturage dans ces entreprises à une moyenne se situant entre 20 et 25% des effectifs. Plusieurs entreprises et collectivités françaises et suisses ont partagé quelques-unes de leurs bonnes pratiques et mesures mises en place afin d'encourager le covoiturage.

Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel, président d'arcjurassien.ch et Frédéric Poncet, conseiller régional Bourgogne Franche-Comté, délégué aux Transports, et vice-président du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, ont réaffirmé que la mobilité était l'un des enjeux majeurs dans l'Arc jurassien franco-suisse. Ils ont salué les résultats significatifs obtenus par le dispositif depuis 2011, qui est un exemple aujourd'hui de projet réussi, efficace et dont les bénéficiaires sont appréciés par les citoyens et les entreprises.

Les principaux enseignements

Les échanges ont souligné le rôle majeur que les entreprises jouent dans le développement du covoiturage au travers des animations organisées sur leurs sites et des incitations qu'elles peuvent mettre en œuvre, comme l'adaptation des horaires ou l'aménagement de parkings réservés. De nouvelles pistes de travail ont émergé : mieux mobiliser les groupes d'intérêts proches des entreprises, fournir des outils de communication clés en main, s'appuyer plus encore sur les entreprises bien adaptées au covoiturage, déployer des outils de mises en relation au sein des entreprises, développer de nouveaux incitatifs à même de vaincre les réticences au covoiturage, poursuivre le travail d'animation de terrain, continuer le maillage de parkings de covoiturage sans pour autant viser des équipements très spécifiques et coûteux, bien évaluer l'efficacité des mesures et s'appuyer sur des témoignages vidéos d'usagers pour continuer à convaincre.

Un bilan et une évaluation détaillés du programme seront achevés durant l'été pour définir les contours et le plan d'action futur de poursuite de l'opération.

Les partenaires du projet





Contact

M. Benoît Morel

Coordinateur du projet chez **arcjurassien.ch**, structure porteuse du projet côté Suisse

Rue de la Paix 13

2300 La Chaux-de-Fonds

+41 32 889 76 05 / benoit.morel@arcjurassien.ch

A propos d'arcjurassien.ch

Pôle de compétences en développement régional, arcjurassien.ch réunit les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud.

L'association a pour mission de renforcer la coopération au sein de l'Arc jurassien et d'en promouvoir les intérêts.